

DÉCLARATION DE François ASENSI MAIRE DE TREMBLAY-EN-FRANCE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ

Tremblay-en-France

Tremblay-en-France, le 5 avril 2024

Mesdames, Messieurs,

Je suis fortement sollicité suite à une grève qui affecte depuis plusieurs jours maintenant, cinq écoles tremblaysiennes. Cette grève résulte d'un préavis de grève national reconductible déposé dans la fonction publique.

Trop nombreux sont les parents à en subir les conséquences, à devoir poser des RTT, rechercher des modes de garde, s'organiser pour les repas et tout cela, à la dernière minute.

Cette situation est totalement inacceptable !

Pour rappel, les agents actuellement en grève répondent à un préavis national pour des revendications dont la municipalité n'a pas compétence à satisfaire ou négocier.

Je vous rappelle que les salaires des grévistes ne seront ni payés, ni lissés.

Les parents n'ont pas à être pénalisés par l'impéritie d'un gouvernement sourd aux revendications justes des salariés et de leurs syndicats. Au moment où la communauté éducative de Seine-Saint-Denis souffre d'un manque criant de personnels et reste mobilisée pour obtenir un plan d'urgence, le gouvernement refuse une nouvelle fois d'écouter les demandes légitimes des parents, des personnels et des enseignants.

Je tiens à rappeler que le droit de grève est un droit constitutionnel, que je respecte, qu'il est encadré par la loi et nous interdit de remplacer des agents grévistes par d'autres agents.

Concernant la mise en place d'un service minimum d'accueil pour les enfants scolarisés dans notre ville, il nous est actuellement impossible de le mettre en œuvre. La ville n'est pas en capacité de mobiliser en interne et au pied levé des agents ayant les formations requises pour assurer l'encadrement et la sécurité des enfants.

À chaque fois que la situation le permet, les services mettent tout en œuvre afin d'assurer l'ouverture de la restauration en délivrant des repas froids.

Devant cette situation pénalisante pour les familles et l'organisation du service public, la municipalité exige des réponses aux revendications de la part du gouvernement et étudie différentes pistes afin d'arriver rapidement à un retour à la normale pour les familles.

François ASENSI
Maire de Tremblay-en-France
Conseiller métropolitain
Député honoraire
Chevalier de la Légion d'honneur